



Ottawa, Canada

Volume 6, No 30
(Hebdomadaire)

le 26 juillet 1978

Un grand défi pour le Canada: l'utilisation de l'énergie solaire et forestière . . . 1

Nouvelles relations diplomatiques . . . 3

Diplomate canadien déclaré persona non grata en Irak 3

La Reine ouvrira les Jeux du Commonwealth 3

Ontario: quatrième coordonnateur des services en français 3

370e anniversaire de la fondation de la ville de Québec 4

Un "grand Montréalais" honoré: le Dr Armand Frappier 5

La station de recherches de St-Foy, après onze ans d'existence 6

Le frère André vénérable 6

La chronique des arts 7

L'ONF et l'unité nationale 8

Musique canadienne à travers le monde 8

Le Franco-Albertain, cinquante ans au service des francophones 8

Un grand défi pour le Canada: l'utilisation de l'énergie solaire et forestière

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement fédéral dépensera \$380 millions pour tirer plus d'énergie du soleil, des déchets et des forêts. Dans une déclaration faite à Toronto le 4 juillet, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Alastair Gillespie, a présenté deux programmes distincts, l'un dans le domaine de l'énergie solaire, l'autre relatif à l'exploitation de l'énergie des déchets forestiers et agricoles. Ces programmes seront, non seulement un encouragement à remplacer les sources d'énergie non renouvelables par celles qui le sont, mais ils permettront de créer de nouveaux emplois pour les Canadiens.

"Nous désirons créer une industrie canadienne de l'énergie solaire qui ne soit tributaire d'aucune subvention; nous devons le faire d'ici cinq ans, sinon nous aurons perdu toutes nos chances de réussir. Nous ne voyons pas pourquoi le matériel de chauffage à l'énergie solaire ne serait pas conçu et fabriqué au Canada, par des entreprises canadiennes. Nous ne voyons pas pourquoi une industrie dont les ventes, en 1990, se situeront probablement entre \$400 et \$800 millions, uniquement au Canada, ne devrait pas être une industrie canadienne", a déclaré M. Gillespie.

L'énergie solaire

Dans le domaine de l'énergie solaire, le programme comprend quatre éléments:

- *Achat et utilisation de matériel de chauffage solaire (A.U.M.C.S.)* – Entre 1979 et 1984, \$125 millions seront alloués à l'achat préférentiel de matériel solaire fabriqué au Canada pour le chauffage des locaux et de l'eau, lequel sera utilisé dans les nouveaux immeubles fédéraux. Un nouveau marché important s'ouvrira mais, au cours des cinq prochaines années, les subventions cesseront progressivement, et le matériel solaire devra faire concurrence d'égal à égal aux autres systèmes.

- *Programme d'aide aux fabricants de*

matériel solaire (P.A.F.M.S.) – Ce programme comporte deux étapes. Jusqu'à 25 subventions de \$10 000 seront allouées aux sociétés pour préparer des plans de matériel solaire. Après la première étape d'évaluation de ces plans, jusqu'à 10 subventions fédérales de \$200 000 à \$300 000 chacune, aideront les sociétés canadiennes à concevoir et mettre au point du matériel de chauffage solaire pour satisfaire aux objectifs du programme A.U.M.C.S.

- *Prix pour les plans de bâtiments à rendement énergétique élevé* – Des récompenses totalisant \$350 000 seront distribuées aux gagnants de concours nationaux de plans de bâtiments à rendement énergétique élevé, faisant surtout ressortir les caractéristiques de conception mettant à profit l'orientation des bâtiments, plus spécialement l'exposition au soleil; c'est ce qu'on appelle des "techniques solaires passives". Les résultats des concours, dont l'un s'adresse aux habitations et l'autre aux bâtiments commerciaux et industriels, seront publiés pour sensibiliser davantage le public aux importants bénéfices énergétiques qui peuvent être réalisés grâce aux techniques passives de chauffage solaire et aux autres techniques d'économie d'énergie.

- *Financement de la recherche, du développement et de la démonstration*

– Cette année, le gouvernement fédéral consacrera \$9 millions à la recherche sur l'énergie solaire. De plus, entre 1978 et 1985, \$2,5 millions par année seront accordés au programme A.U.M.C.S. Le gouvernement fédéral a également alloué \$114 millions pour le partage des coûts, en vertu d'ententes avec les provinces et le secteur privé, pour la démonstration de techniques ou d'applications nouvelles de l'énergie renouvelable ou de techniques permettant d'économiser l'énergie. Le Conseil national de recherches administrera les fonds consacrés à la recherche tandis que les ententes de démonstration seront négociées par le ministère de

C'était ce jour...

Le 26 juillet 1923, le président des États-Unis, M. Harding, effectuait une visite à Vancouver. C'était la première fois qu'un président américain en exercice se rendait au Canada.